

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

04

2025

11

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : 07 juillet 2025
Convocation du : 04 juillet 2025

Nombre de Conseillés :

En exercice : 17
Présents : 4
Votants : 4

L'an deux mille vingt-cinq, le sept juillet, les membres composant le Conseil d'Administration du CCAS de Beynost, dûment convoqués, se sont réunis en salle du CCAS sous la Vice-présidence de Madame Véronique CORTINOVIS.

FINANCES : Approbation d'attribution d'une subvention de 1500€ pour le TALL pour le projet « Hors les murs 2025».

Présents : Mme Cortinovis Véronique, Mme Aubernon Michèle, Mme Maciocia Annie, Mme Magat Edith.

Absents : Mme Terrier Caroline, Mme Rouquette Laurence, Mme Berger Valérie, Mme Rampon Anne-Sophie, Mme Pantel Annick, Mr Curtet Jean-Marc, Mme Thimel-Blanchoz Nathalie, Mme Goyard Dominique, Mme Paya Eliane, Mme Nasri Nadia, Mme Rampon Nicole, Mr Rostagnat Ludovic, Mme Thomas Christine.

Secrétaire de Séance : Mme Maciocia Annie

Mme la Vice-Présidente explique que dans le cadre de la programmation 2025, les associations, les bailleurs, les collectivités territoriales ainsi que tous les acteurs sociaux, éducatifs et économiques souhaitant mener des projets répondant aux grands défis définis dans le futur Contrat Territoriale de Cohésion Sociale (dans la continuité du Contrat de Veille Active) dans les champs thématiques établis à l'issu du dernier comité de pilotage du 27 mai 2025, peuvent solliciter des subventions en déposant une demande auprès du service Cohésion Sociale/Prévention/Sécurité de la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau.

Mme la Vice-Présidente, explique que l'ensemble des partenaires, CCMP, Communes, bailleurs...peuvent participer financièrement à la réalisation de certaines actions.

Un appel à projet mené par le TALL, intitulé « Hors les murs 2025 » propose d'amener la culture au plus près des habitants, en se faisant croiser les différents publics du territoire et favoriser le « vivre ensemble ».

Elle rappelle que cette année, la commune de Beynost accueillera « dans ses murs » une des représentations du projet.

Il est demandé au Conseil d'Administration du CCAS de se prononcer sur l'attribution de cette subvention.

Le Conseil d'Administration,
Après avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**

APPROUVE l'attribution de la subvention de 1500€ en faveur du TALL pour le projet intitulé « Hors les murs 2025 ».

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.

Par délégation de la Présidente,
La Vice-présidente,

Véronique CORTINOVIS

